



RESTAURATION ET AMENAGEMENT DE LA ZONE HUMIDE DES RINCEAUX A MOLINEUF (41)



Maître d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse et affluents
4, rue du Bailli
41 190 HERBAULT

Entreprises : SARL VARVOUX TPF
SARL ENVIRONNEMENT 41
SA BOIS LOISIRS CREATION
VAL TRANSPOSE

Montant des travaux : 128 851 € H.T

Partenaires financiers : 50 %  30 % 

Durée des travaux : Septembre 2012 à Novembre 2012 (phase 1)
& Novembre 2013 à Mars 2014 (phase 2)

Présentation du Bassin de la Cisse

La Cisse est un affluent rive droite de la Loire dont le bassin versant s'étend sur 850 km² sur les départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire.

D'une longueur d'environ 88 km, la Cisse traverse d'amont en aval, le plateau beauceron au Nord (Haute Cisse), l'ouest du massif forestier blésois (Cisse moyenne) et la vallée de la Loire (Cisse ligérienne) avant de se jeter dans la Loire à Vouvray (37).

6 des 7 masses d'eau du bassin de la Cisse (519 km de cours d'eau) présentent un état écologique dégradé (recalibrages, présence d'ouvrages de retenue, pollutions agricoles) avec un objectif réglementaire de bon état écologique en 2021 ou 2027.

Contexte du projet



La zone humide des Rinceaux (10 ha) de Molineuf (41) présentait « une diversité de milieux humides en relation directe avec la nappe alluviale sous-jacente et la Cisse en cours de fermeture et de comblement, notamment à cause d'un entretien mal maîtrisé ».

Le site servait de zone de dépôt (voir même de décharge).

L'ancien lit de la Cisse (déplacé lors de la mise en service du Moulin de Bury situé en aval) ne permettait plus l'alimentation de la zone humide du fait de son comblement progressif.

Le Moulin de Bury (infranchissable pour les espèces piscicoles) et le tronçon amont de la Cisse présentait un état écologique dégradé.

Diagnostic et objectifs de restauration

Sans intervention humaine, le site était voué à la fermeture végétale et à terme, à la disparition de la diversité des milieux présente.

La réflexion portée sur le projet de restauration reposait sur les 3 objectifs suivants :

- Freiner la fermeture végétale du milieu
- Maintenir & développer la diversité des milieux, notamment humides, du site
- Créer un espace pédagogique d'initiation à l'environnement autour des zones humides
- Faciliter la migration piscicole du moulin de Bury

De la conception au concret



Phase 1 : Ouverture du milieu et pré-implantation de sentiers de découverte pédagogique



Phase 2 : création d'une mare refuge centrale



Phase 3 :Création d'un bras de contournement du Moulin de Bury – déversoir d'alimentation de la ZH



Phase : Installation d'un sentier pédagogique d'initiation à l'environnement (platelage, observatoire, panneaux explicatifs, ...)

Les Travaux en chiffres

10 ha	Zone humide restaurée
50 peupliers	abattus ou taillés en « trognes »
128 851 € HT	Montants des travaux
64 425 € HT	Participation Agence de l'eau (50%)
38 655 € HT	Participation Région Centre (30%)

Suivis et valorisation

Le site a fait l'objet d'un suivi écologique partiel (faune – flore) avant travaux (2009).

Le gain écologique porte notamment sur les points suivants :

- Restauration d'une mare refuge fonctionnelle pour la reproduction des batraciens (site important en 2014 de pontes de grenouilles agiles, grenouilles vertes) et un site de ponte de grenouilles rousses (espèces en régression au niveau départemental)
- Maintien et renforcement de la diversité des milieux humides
- Amélioration de l'alimentation de la zone humide par le bras de contournement restauré & amélioration de la continuité écologique du moulin de Bury

Le site sera ouvert au public dès le mois d'avril 2014. La volonté de la commune et du Syndicat sera de développer le rôle d'outil pédagogique pour la protection et l'initiation aux zones humides du Bassin de la Cisse.

En savoir plus sur le projet

Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse et Affluents

4, rue du Bailli

41 190 HERBAULT

l.cognard-smbcisse@orange.fr / 06 71 03 64 17